

DEUXIEME PARTIE

LYON

Quittons maintenant les campagnes de l'ouest lyonnais pour entrer en ville. Lyon compte alors (1820) 134.000 habitants. Elle ne s'est pas encore remise de la saignée révolutionnaire, mais c'est une ville dont l'avance sur le plan de l'alphabétisation est ancienne (voir les travaux de M. Garden) et qui doit beaucoup à la création des petites écoles. Les taux globaux que nous avons présentés dans la première partie confirment ce haut niveau atteint par les populations citadines en 1816-1820 (85,2 % d'alphabétisés chez les hommes, 63,4 % chez les femmes).

Les mêmes problèmes que ceux que nous avons abordés pour les campagnes se posent ici : quel a été l'impact de la Révolution sur le rythme de l'alphabétisation, les femmes ont-elles rattrapé leur retard, les milieux sociaux sont-ils tous également perméables à la culture écrite ? Y a-t-il des secteurs socio-professionnels laissés à l'écart ? Enfin, problème propre à la nature même de la ville, et de Lyon tout particulièrement, celui de l'immigration. Cette ville qui, pendant tout le XVIII^e siècle, ne s'est maintenue et n'a prospéré qu'au prix d'un constant afflux de population «étrangère» est-elle à nouveau, au lendemain de la période révolutionnaire et impériale, un pôle d'attraction, et si oui, quelle est la qualité de l'apport extérieur sur le plan «culturel» ?

Précisons tout de suite que Lyon apparaît, dans cette étude, comme un tout monolithique, un espace peu différencié. Une étude spatialement nuancée a été impossible à réaliser à cause de l'unicité de la source consultée. L'unique bureau de mariages — rappelons que la création des arrondissements municipaux ne date que de 1852 (39) — a donné lieu à la tenue d'un seul registre où les actes de mariage sont portés chronologiquement, sans aucun regroupement d'après l'adresse des intéressés. Grâce aux registres des faubourgs, nous avons une vision un peu plus fine de la géographie culturelle, sinon de la ville, du moins de l'agglomération naissante.

Lyonnais et Lyonnaises signent leur acte de mariage dans respectivement 85,2 et 63,4 % des cas (cf. tableau 23). Dans les faubourgs, les proportions d'hommes et de femmes signant s'abaissent à 70,5 % et 55,3 %. Les faubourgs

TABLEAU 23

ALPHABÉTISATION DE LYON ET DE SES FAUBOURGS (1816-1820)

	Nbre de mariages	H O M M E S				F E M M E S			
		Nbre veufs ou divorcés	Mariés 1ère fois	Ont signé	%	Veuves ou divorcées	Mariées 1ère fois	Ont signé	%
LYON	5.107	681	4.426	3.770	85,2	284	4.823	3.057	63,4
CROIX-ROUSSE	273	33	240	203	84,6	8	265	167	63,0
GUILLOTIERE	405	57	348	213	61,2	21	384	182	47,4
VAISE	129	15	114	79	69,3	8	121	77	63,6
T O T A L	5.914	786	5.128	4.265	83,2	321	5.593	3.483	62,3

TABLEAU 24

REPARTITION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES HOMMES MARIÉS DE 1816 à 1820

	LYON		CROIX-ROUSSE		GUILLOTIERE		VAISE		TOTAL AGGLOMERATION	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Métiers non spécialisés	532	12,0	46	19,2	133	38,2	48	42,1	759	14,8
Artisanat	1.938	43,8	68	28,3	120	34,5	47	41,2	2.173	42,4
Fabrique	905	20,4	93	38,7	48	13,8	1	0,9	1.047	20,4
Employés	129	2,9	3	1,3	4	1,1	2	1,8	138	2,7
Marchands-Négociants	713	16,1	24	10,0	33	9,5	8	7,0	778	15,2
Divers-Inconnus	209	4,7	6	2,5	10	2,9	8	7,0	233	4,5
T O T A L	4.426	100	240	100	348	100	114	100	5.128	100

ne sont d'ailleurs pas un tout homogène. La Croix-Rousse devance Vaise de 15 points et de 23 points la Guillotière qui ne se différencie guère de l'ensemble rural du département. La Croix-Rousse est, déjà, sur le plan culturel, un quartier de Lyon, La Guillotière, qui est pourtant le faubourg le plus peuplé, reste, de l'autre côté du Rhône, un village du Dauphiné. Pour les femmes, les mêmes constatations s'imposent, Vaise, toutefois, présentant pour ces dernières une condition identique à celle des Lyonnaises, et la Guillotière, au contraire, un retard particulièrement accusé de 26 points.

I. L'HÉRITAGE DU PASSÉ

Lyon et les trois faubourgs qui l'enceignent sont, certes, difficilement comparables. Entre la seconde ville du royaume et les trois bourgs satellites, il y a évidemment différence d'échelle et presque, de nature. En effet, malgré les pertes révolutionnaires, Lyon a retrouvé en 1820, 134.000 habitants alors que son faubourg le plus peuplé, la Guillotière, n'en a que 10.000. Il faut toutefois noter que le taux d'alphabétisation n'est pas fonction de l'importance de la population. La Croix-Rousse, avec 5.500 habitants, et Vaise, avec 2.500, se classent avant la Guillotière. La fonction de la ville, en partie héritée du passé, est beaucoup plus déterminante.

A — LE POIDS DES STRUCTURES MANUFACTURIÈRES

De son long passé centré sur l'industrie de la soie, Lyon a retrouvé les traits dominants et, en particulier, sa structure socio-professionnelle, et l'importance des travailleurs de la Fabrique au sein de sa population. La répartition des jeunes mariés en six grandes catégories, pour grossière qu'elle soit (cf. tableau 24) n'en rappelle pas moins étonnamment celle que M. Gardén propose pour le XVIII^e siècle (40). L'avance de Lyon dans l'accession à l'écrit tient à la grande proportion de sa population qui vit du commerce (16 %) et aussi de l'industrie de la soie (20,4 %). La Croix-Rousse, dont la proportion d'ouvriers en soie est presque le double de celle de Lyon (avec 38,7 %), parvient aussi à un taux d'alphabétisation élevé. Lyon est aussi des quatre « villes » en nébuleuse la seule qui accueille aussi peu de travailleurs ou non spécialisés (manœuvres) ou pouvant se dispenser de l'écrit (jardiniers, cultivateurs). Relégués dans les faubourgs, ceux-ci contribuent à façonner la physionomie culturelle de leur commune de résidence. C'est Vaise et la Guillotière où ils représentent 40 % de la population qui sont ainsi les bourgs les moins alphabétisés. A la Croix-Rousse où depuis la Révolution s'accroît le processus d'implantation des ateliers de tissage, les artisans et tisseurs représentent deux hommes sur trois, c'est-à-dire qu'ils sont légèrement

plus nombreux qu'à Lyon : la Croix-Rousse est en effet bien proche de Lyon pour le taux d'alphabétisation masculine.

B – LA PRÉCOCITÉ DE LA FABRIQUE ET DES MILIEUX ARTISANAUX

Depuis le XVIII^e siècle, le milieu des travailleurs manuels lyonnais est un milieu en avance sur les campagnes environnantes. Au début de la Restauration, les artisans présentent tous des taux d'alphabétisation supérieurs à ceux que nous avons regroupés dans les métiers non spécialisés, ce qui n'étonne pas, mais bien souvent aussi en avance sur la moyenne communale. La Guillotière, comme pour les taux d'ensemble, fait preuve d'un grand retard sur Lyon et sur les autres faubourgs. Toutes les catégories socio-professionnelles s'y démarquent nettement des autres faubourgs de Lyon (cf. tableaux 25 et 26), sauf le groupe des travailleurs agricoles légèrement en avance sur celui de Vaise mais en retard sur ceux de Lyon ou de la Croix-Rousse. Se concentre ainsi sur la rive Est du Rhône une population particulièrement mal adaptée au monde moderne. La concentration des non-spécialisés dans ce secteur n'explique pas tout, les artisans eux-mêmes y sont défavorisés par rapport à leurs collègues de la presqu'île.

Le secteur de la Fabrique est partout le secteur de pointe sur le plan culturel. Il y a là toute une population alphabétisée et qui prendra très vite conscience de ses droits. On repense aux lignes de Flora Tristan sur la classe ouvrière lyonnaise de la décennie suivante. «L'ouvrier de Lyon a un avantage sur celui de Paris et des autres villes de France, il lit de bons livres d'économie sociale, politique et philosophe... Plusieurs lisent en tissant... et pour être chef d'atelier il est indispensable d'avoir des connaissances mathématiques, dessin» (41). Son jugement de militante se trouve ainsi corroboré par l'étude statistique des signatures des jeunes époux. Les canuts sont «l'élite» des ouvriers. Les scores des tisserands du canton de Tarare relèvent sans doute du même processus. Avec retard.

C – L'HÉRITAGE FAMILIAL

On se marie tard à Lyon, plus tard que dans le reste du département, que l'on soit fille ou garçon. La comparaison du tableau 27 avec les pourcentages du tableau 9 que nous rappelons le montre bien.

TABLEAU 25
ALPHABETISATION DES GRANDES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

	LYON	CROIX-ROUSSE	GUILLOTIERE	VAISE
Non spécialisées	67,3	67,4	42,1	54,2
Artisanat-Fabrique	84,0	86,9	67,3	81,3
Employés	98,4	100	100	100
Bourgeoisie	98,6	95,8	93,9	100
Divers-Inconnus	92,3	100	90,0	50,0
MOYENNE COMMUNALE	85,2	84,6	61,2	69,3

TABLEAU 26
ALPHABETISATION DE QUATRE CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

	L Y O N			CROIX-ROUSSE			GUILLOTIERE			VAISE		
	Nbre	% ma- riés	% si- gnants	Nbre	% ma- riés	% si- gnants	Nbre	% ma- riés	% si- gnants	Nbre	% ma- riés	% si- gnants
Ouvriers en soie	905	20,4	83,2	93	38,8	83,9	48	13,8	77,1	1	0,9	100
Travailleurs du bois	233	5,3	84,5	11	4,6	90,9	14	4,0	64,3	6	5,3	66,7
Cordonniers	247	5,6	77,3	11	4,6	72,7	6	1,7	50,0	1	0,9	100
Cultivateurs	91	2,0	47,3	17	7,1	58,8	70	20,1	44,3	21	18,4	33,3

TABLEAU 27
RÉPARTITION DES ÉPOUX LYONNAIS SELON L'ÂGE AU MARIAGE

	H O M M E S			F E M M E S		
	Nbre	%	Rappel Départ. Rhône	Nbre	%	Rappel Départ. Rhône
— de 20 ans	149	3,4	3,4	669	13,9	15,3
20 à 24 ans	1.198	27,1	33,0	1.636	34,0	41,1
25 à 29 ans	1.328	30,0	31,4	1.191	24,8	25,6
30 à 34 ans	946	21,4	18,3	694	14,4	10,5
35 à 39 ans	428	9,7	8,0	355	7,4	4,6
40 ans et plus	365	8,2	5,9	260	5,4	2,9
	4.414 (*)	100	100	4.805 (**)	100	100

(*) 12 cas sont inconnus — (**) 18 cas sont inconnus

A Lyon, 39 % des hommes se marient à plus de 30 ans contre 32 % seulement dans le reste du département du Rhône où le mode s'établit dans la tranche des 20-24 ans alors, qu'à Lyon, il se fixe dans celui des 25-29 ans. Pour les filles, les différences de comportement sont encore plus sensibles entre l'ouest lyonnais et la ville. A Lyon, plus de la moitié d'entre elles (52 %) convolent à plus de 25 ans, alors que les rurales se marient à 56 % avant cet âge-là. Bien que les modes s'établissent, pour les deux groupes, dans la tranche 20-24, il est de 34 % seulement à Lyon contre 41,1 % dans le reste du département. Les âges moyens confortent ces résultats. Les Lyonnais se marient un an plus tard que les ruraux du département (29,5 ans contre 28,2), les Lyonnaises un an 1/2 plus tard (26,9 ans contre 25,4).

Comment s'est fait le passage d'une génération à l'autre sur le plan culturel ? Nous avons fait un sondage sur les trois premières années de notre coupe 1816-1818. Pères des hommes et pères des filles signent dans des proportions rigoureusement identiques, 77,3 %, bien que les pères des femmes soient censés être moins âgés que ceux de leur époux mariés trois ans plus tard qu'elles. Le gain d'une génération masculine sur l'autre n'est ici que de 8 points contre 12 dans le reste du département du Rhône. L'accélération du processus d'alphabétisation se ralentit quand le taux atteint de hauts niveaux. Il n'en reste pas moins que si les époux de Lyon distancent de 26 points ceux du Rhône, leurs pères, eux, étaient séparés de 30 points. Les écarts ville-campagne ont ainsi tendance à diminuer.

TABLEAU 28

LE SORT DES PERES

DES EPOUX															
EPOUX	Nbre époux 1816-1818	Pères décédés		Pères inconnus		Pères absents		Pères ayant envoyé consentement par écrit		Cas inconnus		Pères présents		Pères signant	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Alphabétisés	2.353	1.185	50,4	24	1,0	29	1,2	395	16,8	20	0,9	700	29,8	563	80,4
Analphabètes	405	219	54,1	26	6,4	12	3,0	43	10,6	4	1,0	101	25,0	56	55,5
ENSEMBLE	2.758	1.404	50,9	50	1,8	41	1,5	438	15,9	24	0,9	801	29,0	619	77,3

DES EPOUSES															
EPOUSES	Nbre épouses 1816-1818	Pères décédés		Pères inconnus		Pères absents		Pères ayant envoyé consentement par écrit		Cas inconnus		Pères présents		Pères signant	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Alphabétisées	1.919	804	41,9	32	1,7	30	1,6	212	11,0	20	0,4	821	42,8	692	84,3
Analphabètes	1.057	511	48,3	57	5,4	18	1,7	216	20,4	5	0,5	250	23,7	136	54,4
ENSEMBLE	2.976	1.315	44,2	89	3,0	48	1,6	428	14,4	25	0,8	1.071	36,0	828	77,3

La mort du père qui a touché un jeune marié sur deux, donc dans des proportions semblables à celles du département du Rhône, a marqué également l'éducation de ces jeunes hommes. Les analphabètes sont également orphelins à 54 %. Pour les filles, la perte du père est encore plus sensible. Le «taux d'orphelinat» varie de 4 points à peine chez les garçons selon qu'ils sont ou non alphabétisés, chez les filles cet écart dépasse 6 points. Mais il faut relever toutefois qu'il est bien inférieur à celui des campagnes (11 points) et ceci bien que les filles mariées en ville soient plus âgées que leurs compagnes villageoises. La ville, par ses structures scolaires d'accueil, tend à effacer les inégalités culturelles consécutives à la mort prématurée du père.

Elle reste toutefois dure à l'égard des enfants nés de pères inconnus. Pour ceux-là, le handicap de naissance s'accroît par le nonaccès à la culture écrite : 6 fois plus de garçons illégitimes parmi les analphabètes que chez les lettrés, 3 fois plus chez les filles. L'enfant orphelin ne perd pas toutes ses chances de formation, l'enfant illégitime, si. S'il est difficile d'en conclure au rôle discriminatoire des grands hôpitaux, alors en pleine réorganisation, il n'en reste pas moins que la société lyonnaise dans son ensemble en porte la responsabilité. Le départ du père avec abandon de famille est aussi un facteur défavorable pour l'enfant mais beaucoup moins accentué que son manque total d'existence légale. Les garçons semblent en souffrir plus que leur sœur : obligés de gagner leur vie plus tôt, ils n'attirent pas sur eux le même sentiment de protection que les filles.

Les pères absents le jour du mariage, mais se manifestant par un consentement écrit, sont plus nombreux chez les garçons que chez les filles : plus âgés, ils ont plus de difficultés à se déplacer. D'autre part, les garçons, migrant plus que les filles, sont plus nombreux à avoir laissé loin de Lyon leur famille. Le rapport inversé entre alphabétisés et analphabètes observé chez les filles (20,4 et 10,6) offre de précieux renseignements sur la mobilité sociale et géographique. Les garçons alphabétisés sont nombreux à migrer : c'est l'attrait sélectif de la ville sur lequel nous reviendrons. Pour les filles, la ville est l'issue à une situation misérable : elles abandonnent leur famille même sans aucun bagage culturel pour venir trouver emploi, survie et époux en ville.

Enfin, dernier point intéressant à noter : l'attitude strictement égalitaire observée chez les pères de ces Lyonnais face à l'instruction de leurs enfants. Sur 10 pères d'époux ou d'épouses alphabétisés, 2 étaient analphabètes, ces deux-là avaient donc accepté de voir leur enfant, fille ou garçon, les dépasser dans leur savoir. Sur 2 pères d'analphabètes, 1 environ l'était aussi mais avait également accepté le progrès de son enfant, quel que soit son sexe. Le progrès est ici moins net qu'à la campagne où 3 pères sur 4 des analphabètes l'étaient aussi. L'égalité des conditions masculine et féminine tend à se niveler en ville, ce qui est loin d'être observé encore dans les campagnes.

D — LES PROGRES RÉCENTS

L'alphabétisation des différentes classes d'âge apporte enfin quelques renseignements précieux (cf. tableau 29).

TABLEAU 29
ALPHABÉTISATION DES DIFFÉRENTES CLASSES D'ÂGE

	H O M M E S				F E M M E S			
	Nbre	Alph.	%	% Rappel reste dépt. Rhône	Nbre	Alph.	%	% Rappel reste dépt. Rhône
— 20 ans	149	131	87,9	64,0	669	536	80,1	51,9
20 à 24 ans	1.198	1.035	86,4	59,0	1.636	1.127	68,9	37,6
25 à 29 ans	1.328	1.141	85,9	59,9	1.191	687	57,7	27,9
30 à 34 ans	946	803	84,9	58,9	694	377	54,3	19,8
35 à 39 ans	428	346	80,8	59,4	355	184	51,8	21,3
40 ans et plus	365	303	83,0	51,0	260	136	52,3	19,1
TOTAL	4.426	3.759	84,9	59,0	4.805	3.047	63,4	34,2

Pour les Lyonnais, comme pour les autres habitants du département, la progression du taux d'alphabétisation s'accroît régulièrement des classes âgées aux classes jeunes. Pour les hommes comme pour les femmes. Comme nous l'avons constaté au paragraphe précédent, condition masculine et condition féminine tendent très vite à devenir égalitaires. 31 points séparent les hommes de plus de 40 ans des femmes du même âge, 8 points à peine séparent les hommes de moins de 20 ans des filles de moins de 20 ans. Certes, le rattrapage était amorcé dans les campagnes (12 points chez les jeunes au lieu de 32 points chez les plus de 40 ans), mais à Lyon l'égalité est presque réalisée pour les très jeunes classes d'âge de ces premières années de la Restauration qui marquent un progrès certain par rapport aux anciennes.

Le renforcement de l'alphabétisation est très régulier d'une classe d'âge à l'autre pour les garçons, elle est lente pour les filles et ne se marque très fortement que pour les deux classes d'âge les plus jeunes, 11 points entre les 25-29 ans et les 20-24 ans, 11 points encore entre ces dernières et les moins de 20 ans. C'est sous l'Empire (cf. tableau 10) que semble s'être opérée à Lyon la révolution de l'alphabétisation féminine : antérieurement, une fille sur deux ou légèrement plus, savait signer, postérieurement plus de trois filles sur quatre y sont aptes : le gain est remarquable.

La Révolution n'a pas laissé d'empreinte notable sur les jeunes enfants qui l'ont vécue. En effet, on n'observe qu'un très léger déclin du taux des signatures, autant chez les hommes que chez les femmes, parmi ceux qui ont eu 8 ans à la veille de la Révolution et jusqu'à la Terreur.

II. L'IMMIGRATION LYONNAISE

Lyon, comme toutes les grandes villes du XVIII^e siècle, s'est nourrie régulièrement de l'apport démographique fourni par les provinces avoisinantes. Au lendemain des crises révolutionnaire et impériale, le mouvement d'immigration a repris. Les actes de mariage le montrent bien. Sur 4.396 époux ayant convolé en premières noces à Lyon au cours des années 1816-1820, et dont l'origine est mentionnée (42), 1.709, soit 38,9 % seulement étaient nés dans la ville (ou dans les faubourgs). Sur les femmes, l'attraction est légèrement moins forte puisque 44,6 % d'entre elles (2.143 des 4.796) étaient originaires de Lyon. Sur 10 jeunes mariés, 6 environ étaient donc des «étrangers». Cet apport extérieur à la ville est cependant moins important qu'au XVIII^e siècle où il concernait 7 personnes sur 10 (43).

Le tableau de l'origine géographique (cf. tableau 30) des époux permet de préciser deux faits : l'importance des départements qui entourent Lyon dans un rayon de 200 kilomètres et l'origine plus diversifiée des hommes que des femmes. Les huit départements qui vont, au Nord, de la Saône-et-Loire et du Jura, à l'Ardèche et à l'Isère, au Sud, fournissent la grande majorité des migrants originaires de France. C'est le couloir rhodanien déjà bien repéré à Lyon. Il fournit 3 hommes sur 4 (75,1 %) et 85,9 % des femmes. Le reste des hommes vient de la France entière et rares sont les départements non représentés dans cette immigration. Les femmes, elles, ne viennent pas de régions aussi éloignées. D'ailleurs, parmi elles, on remarque une proportion trois fois moindre d'étrangers que chez les hommes (12,1 contre 3,5 %).

Quelle est la qualité «culturelle» de cette émigration ? La ville exerce-t-elle un attrait sélectif sur les populations à drainer ?

A — UNE IMMIGRATION DE «QUALITÉ»

Première conclusion à tirer du tableau 31 : les natifs de Lyon marquent une avance assez peu importante chez les hommes (5 points) mais nettement plus élevée chez les femmes avec près de 28 points. L'avance du citadin d'origine et plus encore de la citadine sur les nouveaux venus se trouve ainsi bien établie.

TABLEAU 30
ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES EPOUX MARIÉS A LYON DE 1816 à 1820 (Lyonnais de naissance exclus)

F. R. A N C E

HOMMES					FEMMES				
Ayant fourni	DEPARTEMENTS		Mère total d'époux	%	Mère total d'épouses	DEPARTEMENTS		%	
	Mère	Nom				Mère	Nom		
100 époux et plus	5	RHONE AIN ISERE SAVOIE * LOIRE	534 313 289 196 204	57,2	7	RHONE AIN ISERE LOIRE * SAVOIE * JURA SAONE-ET-LOIRE	682 664 369 227 140 120 106	79,5	
de 50 à 100 époux	3	JURA SAONE-ET-LOIRE ARDECHE	88 83 66	8,8	1	ARDECHE	90	3,4	
de 10 à 50 époux	18 **			15,7	8		218	8,2	
Moins de 10 époux	56			6,2	50		143	5,4	
TOTAL	82		2.361	87,9	66		2.559	96,5	

* Les deux futurs départements savoyards ont été regroupés ici et insérés avec les départements français, auxquels ils appartenaient en ce qui concerne les migrations. N'oublions pas qu'ils n'ont été rattachés à la France qu'en 1860 et qu'ils dépendaient alors du royaume de Piémont - Sardaigne.

** Paris compte ici pour un département.

E T R A N S E R

PAYS	Mère d'époux	X	Mère d'épouses	X
ITALIE	112	4,2	31	1,2
SUISSE	97	3,6	42	1,6
ALLEMAGNE	81	3,0	8	0,2
ESPAGNE	9	0,3	5	0,2
AUTRICHE-HONGRIE	7	0,2	0	0
GRANDE-BRETAGNE	2	0,1	2	0,1
AUTRES	18	0,7	6	0,2
TOTAL	326	12,1	94	3,5

TABLEAU 31
QUALITE DE L'IMMIGRATION

Lieux de naissance	E P O U X		E P O U S E S	
	Taux d'alphabétisation	Taux d'alph. du dépt. (tranche Maggiolo)	Taux d'alphabétisation	Taux d'alph. du dépt. (tranche Maggiolo)
LYON	87,8		78,7	
PARIS	100		89,3	
RHÔNE	82,8	58,9	63,2	33,7
AIN	80,8	40-50	42,9	20-30
ISÈRE	82,0	40-50	41,2	20-30
SAVOIE *	77,6	?	20,0	?
LOIRE	78,9	40-50	52,4	20-30
JURA	90,9	70-80	50,0	40-50
SAONE-ET-LOIRE	83,1	40-50	50,8	20-30
ARDECHE	89,4	30-40	44,4	10-20
Départements ayant donné de 10 à 50 époux	83,4		47,4	
Autres départements français	87,8		60,8	
TOTAL FRANCE (sans LYON)	82,7		50,9	
Etranger	88,6		62,8	

* Cf. note p. 87.

Seule l'immigration étrangère des deux sexes présente des taux supérieurs à ceux des contingents issus des diverses régions de France. Les hommes sont même globalement plus alphabétisés que les Lyonnais. Ils sont loin de leurs successeurs de la grande industrie qui arriveront en France, quelques décennies plus tard et encore, au XXe siècle, très nettement en retard sur leur milieu d'accueil.

Toutefois, quelques départements envoient des hommes plus alphabétisés que les Lyonnais. En tête, la Haute-Saône (100 %), suivi par le Doubs (94,7 %) et le Jura (90,9 %) : c'est la Franche-Comté depuis longtemps fortement en avance sur le reste de la France. On relève encore la présence des Hautes-Alpes (95,4 %) et des Basses-Alpes (Alpes de Haute-Provence aujourd'hui : 90,9 %) : c'est l'îlot de suralphabétisation bien connu des Alpes du Sud. Les arrivants des Bouches-du-Rhône atteignent, eux aussi, des pourcentages-records (93,8 %). Ce sont essentiellement des originaires de Marseille. Comme Paris, qui n'envoie que des jeunes gens alphabétisés, le grand port méditerranéen ne fournit à Lyon qu'un apport culturel de qualité. Il faudrait encore relever les migrants du Gard, du Vaucluse et de l'Ardèche.

Que les nouveaux venus soient, ou non, plus alphabétisés que les Lyonnais, qu'ils soient, ou non, du sexe masculin, ils ont tous en commun d'être issus d'une frange privilégiée de leur département. Tous, sans exception, présentent une aptitude à signer très largement supérieure à celle de la population qu'ils viennent de quitter. Le tableau 31 rend compte de cet écart entre taux d'alphabétisation des migrants et taux d'alphabétisation de leur département d'origine. Se trouve ainsi confirmée, pour Lyon, l'assertion de MM. Furet et Ozouf « que l'appel de la ville est sélectif, tirant des campagnes, non pas ses habitants les plus incultes, mais au contraire déjà les plus « modernes » (44).

Comment s'explique ce phénomène ? Qui sont ces migrants ? Pour amorcer une réponse à ces questions, nous avons choisi d'étudier les natifs de quelques départements (45) répondant à des critères spécifiques.

1 — Parmi les départements qui ont fourni des effectifs plus alphabétisés que les Lyonnais :

— l'Ardèche parce qu'elle est des 8 départements en tête de l'immigration lyonnaise, le seul où l'écart soit aussi grand entre ceux qui partent pour Lyon et le reste de sa population (plus du simple au double);

— le Gard et le Vaucluse, à la limite de l'attraction le long du couloir rhodanien, mais qui fournissent encore des effectifs non négligeables (le Gard surtout avec 34 jeunes époux qui tous savent signer) et représentent bien le cas des « petits » fournisseurs de l'immigration lyonnaise;

2 — parmi les départements lointains, mais «spécialisés» dans une migration professionnelle, le Puy-de-Dôme, pour ses maçons, qui a envoyé 34 hommes se marier à Lyon; (la Creuse n'a pas été retenue : elle n'a envoyé que 19 migrants);

3 — parmi les départements limitrophes, gros réservoirs de futurs Lyonnais, l'Isère, et enfin le Rhône, qui permet d'établir d'utiles comparaisons entre ceux qui partent et ceux qui restent, non plus au niveau grossier du département mais à celui du canton ou de la commune.

B — MIGRANTS PLUS ALPHABÉTISÉS QUE LES LYONNAIS

1 — Les Ardéchois

Bien qu'appartenant à la tranche des départements où les hommes sont alphabétisés à 30-40 %, l'Ardèche envoie des époux qui signent leur acte de mariage à près de 90 %. Ceci s'explique par :

— l'origine géographique de ces migrants : villes ou bourgs du grand axe rhodanien (46). Un Ardéchois sur trois est d'origine urbaine, alors que le département est encore essentiellement rural. Un sur cinq est né à Annonay, qui, avec plus de 7.000 habitants, est alors le plus gros centre du département. 12 % viennent encore de bourgs de plus de 3.000 habitants comme Aubenas, Privas et Tournon. 15 % sont nés dans les gros villages qui s'échelonnent le long du Rhône, tels Serrières, Andance ou Saint-Péray, et qui tous comptent plus de 1.000 habitants. Comme dans le département du Rhône, l'axe rhodanien, en tant que zone de passage, est une zone stimulante de l'alphabétisation.

— leur origine familiale : notons d'abord que le fait d'être orphelin n'a pas impliqué, pour eux, une sous-alphabétisation, comme pour les époux du département du Rhône. Or, c'est la grande majorité des Ardéchois arrivés à Lyon qui est dans ce cas. De ceux-là, nous ignorons le milieu d'origine puisque l'officier d'état civil n'indique pas la profession du père quand celui-ci est décédé. Les autres ne sont que rarement fils d'agriculteurs (2 cas seulement), plus souvent de propriétaires (5 cas), mais dans l'ensemble 37,5 % seulement seraient issus du monde paysan. Les Ardéchois qui migrent sont ou fils de notables (négociants ou notaire), ou fils d'artisans (cordonniers, boulangers, ovalistes, potiers).

— leur profession : acquise à Lyon ou déjà exercée dans le bourg natal, elle fait d'eux en grande majorité des artisans : 18,2 % sont menuisiers, 10,6 % chapeliers, 27,2 % fabricants d'étoffes de soie ou chapeliers. Enfin, une petite frange (14 %) appartient au monde du commerce (négociants et commis-négociants).

Les Ardéchois qui arrivent à Lyon sont donc des artisans issus des milieux urbains de l'artisanat. Dès lors, leur sur-alphabétisation n'étonne plus. La perte de leur père n'a pas bloqué pour eux les possibilités d'accès à la culture écrite. Certes, il reste regrettable que l'on ne puisse savoir à quel moment de leur vie familiale (avant ou après le décès du père) et professionnelle (au pays ou à Lyon, avant ou après l'acquisition du métier) s'est faite leur alphabétisation. Ces limites de l'enquête sont inhérentes aux sources et se retrouvent dans l'étude des autres départements retenus.

2 -- *Les originaires du Gard*

Le Gard, qui appartient à la tranche Maggiolo des 50-60 %, n'envoie que des jeunes gens alphabétisés. Certes, dans sa partie occidentale constituée par le diocèse de Nîmes il constitue «entre la Provence, le Massif Central et le Haut-Languedoc, dans ces zones de la France de langue d'oc, qui figurent au palmarès de l'analphabétisme..., un espace éclairé» (47). Les habitants du Gard décidés à partir seraient-ils de cette région privilégiée ?

— L'origine géographique :

Comme les Ardéchois, ils sont massivement originaires des villes ou des gros bourgs. 14 d'entre eux, soit 41,1 % viennent de la seule ville de Nîmes. Les autres sont nés à Uzès (2) au Vigan (2), à Sumène ou à Barjac, etc. Beaucaire, sur le Rhône, en a vu partir deux. On retrouve ainsi l'attraction de Lyon sur les villes de négoce des bords du Rhône. Cinq ou six seulement (48) sont partis de tout petits villages comme Saint-André-de-Majencoules ou Saint-Julien-de-Peyrolas...

— L'appartenance religieuse ?

Notons aussi que ce département est en majorité protestant (Nîmes, particulièrement) et que «dès la fin du XVIII^e siècle, les protestants se montrent nettement plus alphabétisés que les catholiques» (49) dans tout le diocèse de Nîmes. L'explication de la suralphabétisation des migrants, dans le cas du Gard, est donc double : à l'influence des villes se superpose, sans doute, celle de la culture religieuse.

— La structure socio-professionnelle :

Cette migration est également très spécialisée sur le plan professionnel. Un quart des arrivants se dit négociant ou commis-négociant et un tiers d'entre eux est employé dans le textile (fabricants de tulles, d'étoffes de soie ou de bas). Les autres sont artisans ou même docteur en médecine.

Le Gard, comme l'Ardèche, ne voit donc «s'expatrier» que des couches bien déterminées de sa population et qui n'en sont pas les catégories les plus déshéritées.

3 — *Les natifs du Vaucluse*

N'envoyant que peu d'individus (12 seulement se marient à Lyon entre 1816 et 1820), le département du Vaucluse ne mérite qu'une attention rapide. Il doit ressembler à bien d'autres départements sur le plan de son émigration : ne le quittent que les natifs des villes et petits centres du Comtat, Avignon, Orange, Bollène, Carpentras ou Isle-sur-Sorgue, appartenant au monde du négoce ou de l'artisanat. Comme pour le Gard, on ne relève aucun paysan d'origine. Particularité peut-être propre à ce département : les militaires (4 sur 12) venus trouver à Lyon, au moins, une épouse.

C — *UNE MIGRATION SPÉCIFIQUE : LES AUVERGNATS DU PUY-DE-DÔME*

Au 11^e rang des départements pour l'importance de la population qu'il fournit à Lyon, le Puy-de-Dôme est l'exemple de ces départements « spécialisés » dans un type de migrants. Sur les 34 jeunes gens mariés à Lyon de 1816 à 1820, 14 (41 %) sont maçons. Il s'agit donc d'une population originale mais non totalement homogène sur le plan professionnel, puisque les maçons côtoient des tailleurs, divers autres artisans du textile et même deux rentiers.

Elle est, par contre, beaucoup moins diversifiée sur le plan culturel, où elle présente un retard considérable sur les autres populations migrantes. Le Puy-de-Dôme est, en effet, le dernier de tous les départements pour le taux d'alphabétisation des jeunes gens qu'il envoie à Lyon; 47,1 % seulement signent leur acte de mariage. Le record d'analphabétisme est détenu par les maçons : 78,6 % (11 d'entre eux n'ont pas su apposer leur signature) mais il reste important chez les autres (35 %).

Les Auvergnats quittent un pays qui a atteint son maximum démographique et qui ne peut les nourrir, plus qu'ils ne font le choix de s'élever dans la hiérarchie sociale par une installation dans la grande ville. A la différence des autres nouveaux venus à Lyon, ils sont d'origine rurale et viennent de petites communes de tout le département, de Viverols au Sud-Est, à Giat à l'Ouest et Queuille au Nord-Ouest. Rares sont les citadins parmi eux (50). Cinq viennent de Clermont-Ferrand, trois de Thiers. Ce sont pour la plupart dans ces deux villes des artisans. Relevons, enfin, bien que la base statistique reste faible, qu'ils sont très souvent orphelins (6 cas sur 9) (1816-1818) et que l'on relève même un jeune homme né de père et mère inconnus. Origine rurale, pauvreté familiale et retard culturel seraient ainsi les trois caractéristiques de cette migration auvergnate en direction de Lyon, assez différente d'ailleurs de celle qui se dirige vers Paris à la même époque, qui est en bonne part originaire de Clermont et qui regroupe divers corps de métiers à l'exception de celui des maçons ! (51).

D — LES RÉSERVOIRS LIMITOPHES

1 — L'Isère

Les natifs de l'Isère, 3^e département à la source de la population lyonnaise, sont de deux origines essentiellement. Ils viennent d'une part des villes, Grenoble (23 migrants), Bourgoin (13), d'autre part des cantons limitrophes de Lyon : Bourgoin, Crémieu ou Saint-Symphorien-d'Ozon, ainsi que le montre le tableau suivant :

TABLEAU 32
QUALITÉ DE L'IMMIGRATION DAUPHINOISE ISSUE DES DIX PREMIERS
CANTONS DE L'ISERE

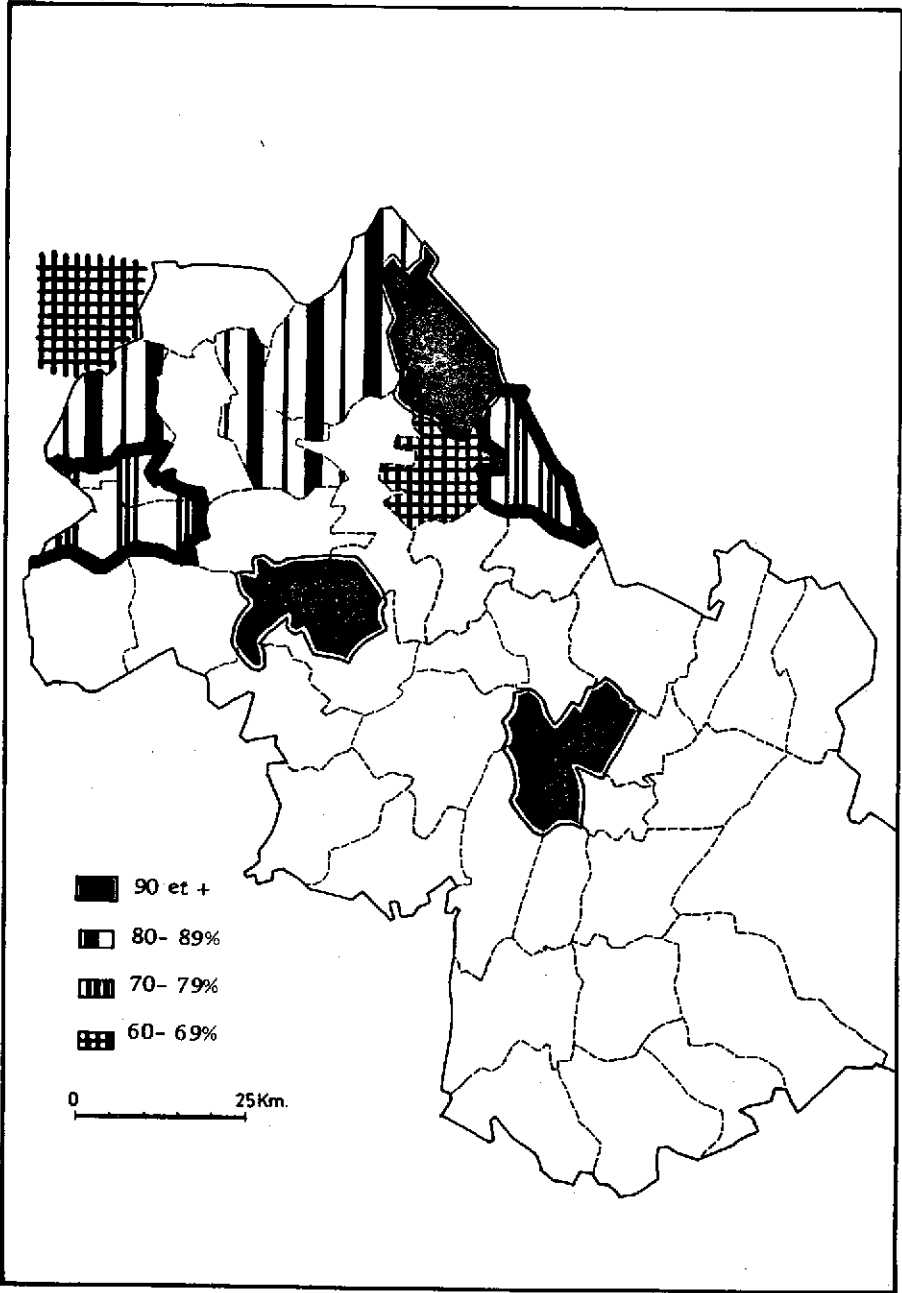
CANTONS	Nbre de migrants mariés à Lyon	Nbre de signants	%
GRENOBLE	25	24	96,0
BOURGOIN	24	20	83,3
CRÉMIEU	23	19	82,6
ST-SYMPHORIEN-D'OZON	20	16	80,0
PONT-DE-BEAUVOISIN	18	14	77,7
VIENNE	18	14	77,7
MORESTEL	16	15	93,7
LA-COTE-SAINT-ANDRÉ	13	13	100
LA-TOUR-DU-PIN	13	9	69,2
BRON	13	8	61,5
TOTAL	183	152	83,1

Alphabétisés à 82 % en moyenne, ils dépassent fréquemment (8 fois) cette proportion dans les dix principaux cantons d'origine.

Comme les Ardéchois, ce sont essentiellement des artisans : 192 sur 289 soit les deux tiers, avec une forte proportion de fabricants d'étoffes de soie (19,7 %) et même de fabricants de tulles (5,5 %). On note, toutefois, 10 % de manouvriers ou jardiniers : c'est l'amorce d'une attraction moins sélective de la ville sur le plat pays proche que sur les départements lointains. Ces 29 individus sont d'ailleurs beaucoup moins alphabétisés que les autres puisque 16 d'entre eux (55 %) ont été incapables de signer leur acte de mariage.

Notons enfin que ces Dauphinois ne sont pas orphelins dans de plus grandes proportions que l'ensemble des époux du Rhône. Un sur deux exactement se trouve privé de son père par la mort.

CARTE 8
Les migrants du département de l'Isère vers Lyon



2 — Le Rhône

534 époux mariés à Lyon entre 1816 et 1820 sont nés dans le département du Rhône, qui, en dépit de sa surface réduite, reste ainsi le premier réservoir de l'immigration lyonnaise, bien avant l'Ain ou l'Isère qui, eux aussi, enserrent la ville. Ces nouveaux arrivants sont alphabétisés à 82,8 %, donc ils précèdent de 24 points leurs compagnons restés sur place. Ils viennent deux fois plus nombreux de l'arrondissement de Lyon (364) que de celui de Villefranche (165) (52). Le premier canton de l'immigration est Saint-Genis-Laval qui donne 80 individus, le dernier Monsols, qui n'en envoie que 4 (53). Trois cantons n'ont fourni que 10 individus ou moins, la grande majorité (15) de 11 à 50, un seul, Saint-Genis-Laval, se détache nettement devant les autres. Neuville et Limonest le suivent immédiatement : ce sont les cantons les plus alphabétisés, qui sont aussi les plus proches de Lyon qui sont ainsi à l'origine de la plus grande migration vers la ville.

Ces migrants, sur le plan culturel, sont étonnamment semblables; quel que soit leur milieu d'origine, ils s'en détachent tous nettement et présentent ainsi avec ce dernier des contrastes d'autant plus saisissants qu'ils sont originaires de cantons peu alphabétisés. C'est ainsi que si le groupe des migrants nés à Neuville ne devance ses compagnons restés au village que de 13 points, il s'en distance de 30 points, et plus à l'Arbresle, Saint-Laurent-de-Chamousset ou Vaugneray. Cet attrait de la ville contribue ainsi à vider les campagnes de ceux qui seraient peut-être les plus aptes à leur insuffler un dynamisme « moderne ». La ville n'est pas encore l'exutoire des défavorisés, elle est la fascination de ceux qui, acquis à la culture de l'écrit, ne se contentent plus d'un horizon limité et pensent ne pouvoir exercer leur talent que dans le cadre urbain.

D'ailleurs, comme pour les autres départements étudiés, les effectifs les plus nombreux viennent de gros bourgs ou même de petites villes. Les dix premières communes d'origine, qui ont fourni au moins 10 jeunes époux ont toutes au moins 1.500 habitants, les cinq premières 1.800, ainsi que l'indique le tableau 34.

(Voir tableau 34 p. 98).

TABLEAU 33
QUALITE DE L'IMMIGRATION ISSUE DU DEPARTEMENT DU RHONE

CANTONS	Nbre de migrants mariés à Lyon	Nbre de signants	Taux d'alph. des migrants	Taux d'alphabétisation du canton	Ecart
<u>Arrondissement de LYON</u>					
ST-GENIS-LAVAL	80	64	80,0	67,0	13
NEUVILLE	49	43	87,8	68,9	19
LIMONEST	41	35	85,4	71,1	14
GIVORS	40	29	72,5	64,7	8
VAUGNERAY	40	36	90	53,7	36
L'ARBRESLE	33	29	87,9	59,2	29
MORNANT	25	20	80	57,9	22
STE-COLOMBE	23	19	82,6	47,6	35
ST-LAURENT-CHAM.	18	15	83,3	51,1	32
ST-SYMPHORIEN S/COISE	15	13	86,7	57,3	28
Total arrondissement	364	303	83,2	60,6	23
<u>Arrondissement de VILLEFRANCHE</u>					
VILLEFRANCHE	36	30	83,3	61,4	22
LE BOIS D'ONGT	30	23	76,7	59,5	17
BEAUJEU	25	23	92,0	56,9	35
ANSE	22	18	81,8	56,2	26
BELLEVILLE	17	15	88,2	53,1	35
TARARE	15	13	86,7	63,8	23
THIZY	10	8	80,0	54,7	25
ST-NIZIER-D'AZERGUES	6	2	33,3	54,0	- 20
MONSOLS	4	3	75,0	50,8	24
Total arrondissement	165	135	81,8	57,4	24
TOTAL DEPARTEMENT	529	438	82,8	58,9	24

CARTE 9
Les migrants du département du Rhône vers Lyon

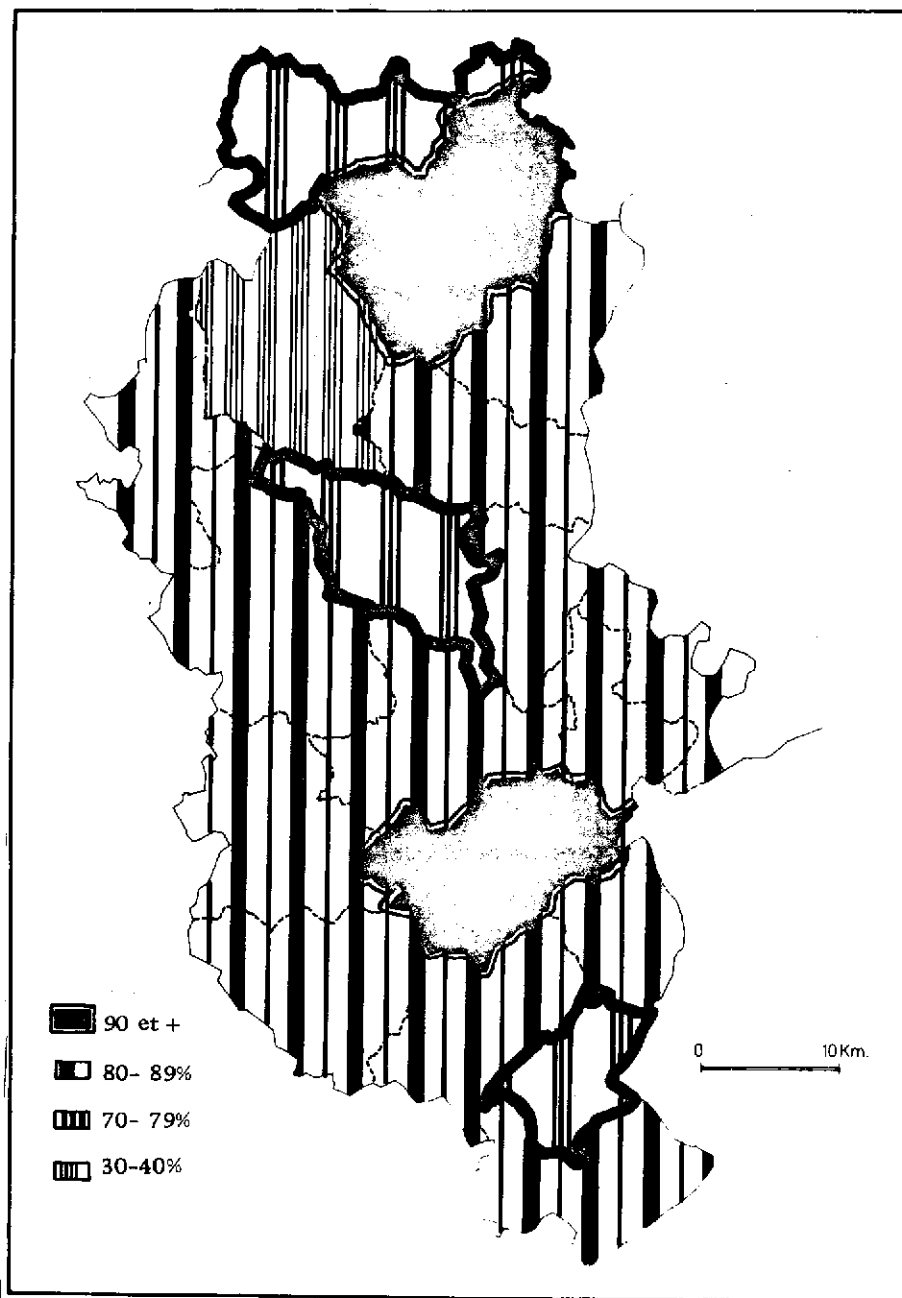


TABLEAU 34
PRINCIPALES COMMUNES DE NAISSANCE DES ORIGINAIRES
DU RHONE

	Population	Nbre de migrants	Nbre de signants	%
STE-FOY-LES-LYON	1.800	18	15	83,3
CONDRIEU	4.845	17	13	76,5
VILLEFRANCHE	5.033	16	14	87,5
ST-GENIS-LAVAL	1.925	14	11	78,6
GIVORS	3.925	13	8	61,5
MILLERY	1.511	12	9	75,0
OULLINS	2.000	12	8	66,7
ST-DIDIER-AU-MONT-D'OR	1.521	11	7	63,6
CALUIRE	2.773	10	9	90,0
NEUVILLE	1.816	10	10	100

Ce sont donc soit les campagnes proches (Sainte-Foy-les-Lyon, Saint-Genis-Laval, Millery), soit les villes de l'axe rhodanien (Condrieu, Villefranche, Givors) qui envoient les contingents les plus importants qui, indépendamment de leur origine géographique, constituent un ensemble homogène sur le plan culturel.

En est-il de même de leur origine familiale ? Nous avons opéré un sondage sur trois années : 1816-1818, qui porte donc sur 315 individus. On remarque en premier lieu que la perte du père n'a pas d'incidence particulière sur l'émigration. 47,7 % des époux du Rhône étaient orphelins. 48,9 % des natifs du Rhône mariés à Lyon sont dans la même situation.

Par contre, se trouve confirmée leur origine privilégiée. Des 116 pères vivants présents à leur mariage, 70, soit 60,3 % ont su signer l'acte de mariage de leur fils. Il faut noter qu'un grand nombre d'entre eux (11,4 %) n'ont pu ou voulu se déplacer jusqu'à Lyon, ce qui est une proportion beaucoup plus élevée que dans les communes du département (2,3 % seulement). Il y a là une certaine forme de rupture entre la famille d'origine et la famille qui se crée. La venue en ville, bien qu'exprimant le comportement de couches culturellement en avance et ceci depuis deux générations au moins, n'en constitue pas moins un saut dans l'inconnu.

Lointaine ou proche, la migration vers Lyon, au lendemain des années révolutionnaires et impériales, reste massive et ne fournit qu'un apport de qualité sur le plan culturel. La ville apparaît alors comme le modèle de pointe d'une civilisation qui entre dans la Révolution Industrielle. C'est en son sein que se regroupent les talents. C'est la ville qui, détenant capacités et richesses, concentre les pouvoirs. A l'aube du monde contemporain, ce double phénomène sera déterminant pour expliquer le rôle joué par les villes sur la France entière et avant tout sur leur plat pays. La discrimination qui s'observe, sinon entre les quartiers, au moins entre ville et faubourgs, maintient et accentue dans la géographie de l'espace urbain, un déséquilibre à l'échelle de la société particulièrement inégalitaire qui naît.

Dominique DESSERTINE

CENTRE PIERRE LÉON

NOTES

- 1 — *Lire et Ecrire, l'alphabetisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, Paris, Editions de Minuit, 1977, 2 vol.
- 2 — Furet et Ozouf, *op. cit.*, tome I, p. 43.
- 3 — Jean-Paul Payant, *Etude démographique d'une cellule industrielle en Haut-Beaujolais, Thizy, Bourg-de-Thizy, de 1836 à nos jours*, Lyon, C.H.E.S., 1972, mémoire de maîtrise, dactylographié, tome 1, p. 53 particulièrement.
- 4 — Rapport du Ministre de l'Intérieur, cité par Claude Albout, dans *Démographie et industrialisation d'une région rurale de la fin du XVIIIe à nos jours : le canton de Tarare*, Lyon, C.H.E.S., 1970, mémoire de maîtrise dactylographié, p. 32.
- 5 — *Ibid.*, p. 115.
- 6 — Maurice Garden, Christine Bronnert, Brigitte Chappé, Editions du C.N.R.S., 1978.
- 7 — Anse, Beaujeu, Saint-Nizier, Tarare et Villefranche dans l'arrondissement de Villefranche, Givors, Mornant et Vaugneray dans l'arrondissement de Lyon.
- 8 — Six cas : Belleville et Thizy dans l'arrondissement de Villefranche, Neuville, Saint-Genis-Laval, Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Symphorien-sur-Coise dans l'arrondissement de Lyon.
- 9 — Cinq cas : le Bois d'Oingt et Monsols, dans l'arrondissement de Villefranche, L'Arbresle, Limonest et Sainte-Colombe dans l'arrondissement de Lyon.
- 10 — La source date de 1824 mais nous n'avons relevé que les instituteurs autorisés de 1817 à 1820 inclus.
- 11 — Ceci vaut surtout pour l'arrondissement de Lyon car pour celui de Villefranche nous avons essentiellement les instituteurs autorisés. Les autres nous échappent.
- 12 — *Lire et Ecrire*, *op. cit.*, tome 1, p. 119.
- 13 — On sait que dans le département du Rhône la disparition des communaux est ancienne et qu'il n'en subsiste qu'une mince frange le long de la rivière, «la prairie de la Saône» à la veille de la Révolution (G. Garrier, *op. cit.*, tome 1, p. 118).
- 14 — Furet et Ozouf, *op. cit.*, tome 1, p. 97.
- 15 — L'Arbresle, Givors, Mornant, Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Symphorien-sur-Coise, Sainte-Colombe, Vaugneray, Anse, Belleville, Monsols.

- 16 – Classe d'âge que nous avons retenue de préférence à celle des 35-39 ans beaucoup trop «bâtarde».
- 17 – Furet et Ozouf, *op. cit.*, tome 1, p. 246-249.
- 18 – Les termes de tisserands et de tissiers, peut-être définis à l'origine de l'implantation du coton (dans les années 1760), paraissent synonymes, au cours des années 1816-1820. Dans le canton de Thizy 10 «tissiers» seulement se marient contre 202 «tisserands».
- 19 – Notons aussi que l'aire de la mousseline correspond parfaitement au canton de Tarare et que Thizy y échappe totalement (d'après les mentions professionnelles portées sur les actes d'état civil).
- 20 – Serge Chassagne, *Oberkampf, un entrepreneur capitaliste au siècle des Lumières*, Aubier, 1980 («Collection historique»), p. 239.
- 21 – Le district de la Campagne de Lyon (ou Commune Affranchie), créée en 1790, correspond, à quelques communes près, à l'arrondissement postérieur, jusqu'en 1967, de Lyon, créé en 1801.
- 22 – A.D.R., 1 L 1060.
- 23 – Lucien Pourcenoux, *L'enseignement primaire public dans le département de la Nièvre. Pour une histoire de «la Communale» (1800-1886)*, thèse de 3e cycle, dactylographiée, 1979, Université Lyon II, p. 4.
- 24 – On sait que la loi du 27 brumaire an III prévoyait une école pour 1.000 habitants, deux écoles pour 2.000 habitants, trois écoles pour 3.000 habitants, etc., avec deux sections : une pour les filles et une pour les garçons. C'est la loi du 3 brumaire an IV (décret Daunou) qui est à l'origine de ces enquêtes statistiques.
- 25 – A.D.R., 1 L 1060, Tableau raisonné des écoles particulières, maisons d'éducation et pensionnats qui se trouvent dans le canton de Monsols, sans date (probablement an VI).
- 26 – A.D.R., 1 L 1060, Tableau raisonné des écoles particulières, maisons d'éducation et pensionnats qui se trouvent dans le canton de Belleville, thermidor an VI.
- 27 – A.D.R., 1 L 1060, Tableau raisonné des écoles particulières, maisons d'éducation et pensionnats qui se trouvent dans le canton de Saint-Symphorien-sur-Coise, 25 messidor an VI.
- 28 – A.D.R., 1 L 1060, Tableau raisonné des écoles particulières, maisons d'éducation et pensionnats qui se trouvent dans le canton de Colombe-lès-Vienne, département du Rhône, an 6, 27 messidor.
- 29 – A.D.R., 1 L 1060, Tableau raisonné des écoles particulières, maisons d'éducation et pensionnats qui se trouvent dans le canton de Givors, 30 messidor an VI.
- 30 – décret du 19-12-93 et décret Daunou du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795).

- 31 — Les chiffres sont tirés du recensement de l'an II, et lui sont conformes neuf fois sur dix environ.
- 32 — Y. Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise (1849-1914)*, tome 1. La formation de la classe ouvrière régionale, P.U.L., 1977, p. 23.
- 33 — C'est la loi du 10 mai 1806 qui en pose les principes et le décret du 17 mars 1808 qui en précise les modalités.
- 34 — A.D.R., T 24.
- 35 — Voici comment se présente ce tableau : il donne pour chacune des communes entretenant une classe, et en colonnes, le nombre moyen d'élèves (garçons et filles) qui la fréquentent, le nombre de maîtres, leur degré de capacité et leur situation matérielle, ainsi que la part des communes dans l'entretien des écoles. La 17^e et dernière colonne résumée aux « observations » contient quelques remarques sur les ressources de l'école.
- 36 — En cinq pages d'un grand cahier in-folio, l'état donne la liste des communes disposant d'un enseignement et pour chacune d'elles, en huit colonnes, le nom des directeurs d'établissement, le nombre d'enseignants qui y exercent, le nombre d'élèves (pensionnaires et externes) qui y sont accueillis, la qualité civile ou religieuse de l'école, sa dotation éventuelle. Dans la colonne « observations », la préfecture a reporté les commentaires des maires et leur appréciation sur le personnel enseignant.
- 37 — Maurice Gontard, *L'enseignement primaire en France de la Révolution à la loi Guizot (1789-1833). Des petites écoles de la monarchie aux écoles primaires de la monarchie bourgeoise*, Lyon, imprimerie Audin, 1959, p. 205.
- 38 — Y compris Lyon.
- 39 — Du 1^{er} germinal an IV (22 mars 1796) à l'an XIV (1806), la ville avait été divisée en trois sections : Nord, Midi, Ouest.
- 40 — Fondée sur les contrats de mariage, elle est comparable à la nôtre, puisqu'au XVIII^e siècle, 95 % des mariés passaient devant notaire.
Maurice Garden, *Lyon et les Lyonnais au XVIII^e siècle*, Les Belles Lettres, 1970.
- 41 — Flora Tristan, *Le Tour de France, journal inédit, 1843-1844*, Éditions Tête de Feuilles, 1973, p. 77
- 42 — L'officier d'état civil a omis le lieu de naissance de 30 époux (0,68 % des 4.426 actes) et celui de 27 femmes (0,56 % sur 4.823).
- 43 — M. Garden, *Lyon et les Lyonnais au XVIII^e siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1970, p. 51-63. Les électeurs de 1936 sont «étrangers» dans les mêmes proportions (37,8 % des électeurs nés en France métropolitaine sont des natifs de l'agglomération) in J.L. Pinol : *Espace social et Espace politique. Lyon à l'époque du Front Populaire*, Presses Universitaires de Lyon, 1980, p. 25.
- 44 — *Lire et Ecrire*, p. 49-50.

- 45 – Parmi ceux qui ont envoyé, au moins, 12 hommes se marier à Lyon.
- 46 – M. Garden a déjà remarqué le grand pourcentage des chefs-lieux de canton dans l'immigration lyonnaise au XVIIIe qui fournissent 50 % des migrants Ardéchois («L'attraction de Lyon à la fin de l'Ancien Régime», in *Annales de Démographie Historique*, 1970, p. 215.
- 47 – M.M. Compère, in Furet et Ozouf, *op. cit.*, tome II, p. 92.
- 48 – Il y a une origine inconnue.
- 49 – Cf. note 47.
- 50 – La carte est conforme à celles que fournit M. Garden dans «L'émigration du Massif Central vers Lyon dans la seconde moitié du XVIIIe siècle», in *Faim et Loup*, Institut d'Études du Massif Central, 1978, p. 44-49.
- 51 – Françoise Raison-Jourde, *La colonie auvergnate de Paris au XIXe siècle*, Paris, Ville de Paris, Commission des Travaux Historiques, 1976, p. 81-84.
- 52 – Cinq natifs du Rhône viennent de communes dont le nom n'apparaît pas dans leur acte de mariage.
- 53 – C'était déjà ainsi en 1786-1788 (M. Garden, «L'attraction...», *art. cit.*, p. 215.

TABLE DES TABLEAUX

1 – Alphabétisation cantonale du département du Rhône (1816-1820) . . .	6
2 – Alphabétisation masculine et alphabétisation féminine. Hiérarchie et écarts	12
3 – Typologie des communes, d'après le nombre des premiers mariages . .	16
4 – Répartition des communes selon le pourcentage de «signants»	18
5 – Nombre de communes pourvues d'instituteurs. Détail des sources . . .	24
6 – Nombre de communes pourvues d'instituteurs	26
7 – Nombre d'écoles dirigées par un instituteur autorisé	28
8 – A. Richesse des communes et implantation scolaire (arrondisse- ment de Lyon)	32
B. Richesse des communes et implantation scolaire (arrondisse- ment de Villefranche)	33
9 – Age au mariage et taux d'alphabétisation	36
10 – Age au mariage et période de scolarisation	38
11 – Alphabétisation des différentes classes d'âge masculines	40-41
12 – Proportion des moins de 20 ans parmi les époux	43
13 – Alphabétisation des différentes classes d'âge féminines	46-47
14 – Alphabétisation des époux et de leurs pères	49
15 – Alphabétisation des pères selon l'âge de leur fils au mariage	52
16 – Alphabétisation des pères selon l'âge de leur fille au mariage	53
17 – Alphabétisation et mort du père (arrondissement de Villefranche) . . .	55
18 – La transmission de l'écrit des pères aux fils	57
19 – Répartition socio-professionnelle des époux	61
20 – L'activité commerciale (d'après les patentes de 1816)	63

21 – L’alphabétisation des grandes catégories socio-professionnelles	65
22 – Densité de l’équipement scolaire cantonal prévu (an VI)	75
23 – Alphabétisation de Lyon et de ses faubourgs (1816-1820)	78
24 – Répartition socio-professionnelle des hommes mariés de 1816 à 1820	78
25 – Alphabétisation des grandes catégories socio-professionnelles	81
26 – Alphabétisation de quatre catégories socio-professionnelles	81
27 – Répartition des époux lyonnais selon l’âge au mariage	82
28 – Le sort des pères	83
29 – Alphabétisation des différentes classes d’âge	85
30 – Origine géographique des époux mariés à Lyon de 1816 à 1820 (Lyonnais de naissance exclus)	87
31 – Qualité de l’immigration	88
32 – Qualité de l’immigration dauphinoise issue des dix premiers can- tons de l’Isère	93
33 – Qualité de l’immigration issue du département du Rhône	96
34 – Principales communes de naissance des originaires du Rhône	98

TABLE DES CARTES ET GRAPHIQUE

Cartes

1 – L’alphabétisation masculine dans le département du Rhône (1816 - 1820) – % cantonaux	8
2 – Densités cantonales en 1820	9
3 – L’alphabétisation féminine dans le département du Rhône (1816 - 1820) – % cantonaux	11
4 – Alphabétisation masculine par commune – % cantonaux	15
5 – Implantation scolaire cantonale	27
6 – Les instituteurs autorisés en fonction dans les communes en 1820	29
7 – Implantation scolaire communale (Prévision an VI)	73
8 – Les migrants du département de l’Isère vers Lyon	94
9 – Les migrants du département du Rhône vers Lyon	97

Graphique

Activité économique et alphabétisation	67
--	----

TABLE DES MATIERES

Les sources	2
Un département de la France du Nord-Est	3
PREMIERE PARTIE : LES CAMPAGNES	5
I – GÉOGRAPHIE DE L'ALPHABÉTISATION	5
A - GÉOGRAPHIE DE L'ALPHABÉTISATION CANTONALE	5
1 – Alphabétisation et proximité de Lyon	5
2 – Alphabétisation et industrialisation	5
3 – Alphabétisation et axes de circulation	7
4 – Alphabétisation et densité cantonale	7
5 – Alphabétisation masculine et alphabétisation féminine	10
B – LES DIVERSITÉS COMMUNALES	14
1 – Typologie communale	14
2 – les contrastes locaux	17
3 – Le rôle des chefs-lieux	19
4 – Taille des bourgs et alphabétisation	20
C – LA CARTE SCOLAIRE DES ANNÉES 1816-1820	21
1 – Les sources	21
a) L'enquête de 1819	21
b) L'enquête de 1824	22
c) Les actes de mariage	23
2 – Une forte implantation scolaire	23
3 – Scolarisation et alphabétisation	25
4 – Alphabétisation, scolarisation et richesse des communes	30
5 – Typologie des cantons	31
II – DYNAMIQUE DE L'ALPHABÉTISATION	35
A – LES DISPARITÉS ENTRE GÉNÉRATIONS	35
1 – Les disparités selon l'âge au mariage	35
a) Age au mariage et période de scolarisation	37
b) L'évolution des taux masculins	38
c) L'évolution des taux féminins	44

2 – Les écarts entre les époux et leurs pères	48
3 – Le poids de la mort du père	54
4 – L'influence du père	56
B – LES INCITATIONS ACCULTURANTES	58
1 – Le rôle de l'économique	58
a) Les problèmes du classement socio-professionnel	59
b) Le rôle de l'agriculture et de l'industrie	60
c) L'activité commerciale	62
d) Géographie socio-professionnelle de l'alphabetisation	64
2 – L'évolution du tissu scolaire	66
a) L'arrondissement de Lyon en l'an II	68
b) La carte scolaire du département en l'an VI	68
c) L'encadrement projeté (an VI)	71
d) L'enquête de 1807	74
DEUXIEME PARTIE : LYON	77
I – L'HÉRITAGE DU PASSÉ	79
A – LE POIDS DES STRUCTURES MANUFACTURIERES	79
B – LA PRÉCOCITÉ DE LA FABRIQUE ET DES MILIEUX ARTISANAUX	80
C – L'HÉRITAGE FAMILIAL	80
D – LES PROGRES RÉCENTS	85
II – L'IMMIGRATION LYONNAISE	86
A – UNE IMMIGRATION DE «QUALITÉ»	86
B – MIGRANTS PLUS ALPHABÉTISÉS QUE LES LYONNAIS	90
1 – Les Ardéchois	91
2 – Les originaires du Gard	91
3 – Les natifs du Vaucluse	92
C – UNE MIGRATION SPÉCIFIQUE : LES AUVERGNATS DU PUY-DE-DOME	92

D – LES RÉSERVOIRS LIMITROPHES	93
1 – L'Isère	93
2 – Le Rhône	95
NOTES	100
TABLE DES TABLEAUX	104
TABLE DES CARTES	106
TABLE DES MATIERES	107